

nonante qu'ils étaient, de pauvreté et misère durant l'hiver, et autres qui avaient été assez malades, n'ayant fait bâtir ni défricher aucune terre... et étaient restés quelques septante Anglais." C'est-à-dire que, sur quatre-vingt-dix Anglais, il en était mort quarante le premier hiver, et que dans l'été de 1630, il en était arrivé vingt. Je ne sais à quelle date les gens de Québec apprirent la signature de la paix.

Le 27 octobre 1629, Champlain écrivit de Douvres à M. Jean de Lauzon, en France, lui racontant ce qui s'était passé et combien les Anglais étaient embarrassés de ce que la capture de Québec eût eu lieu après la signature de la paix. Lorsqu'il eut passé quelque temps à Londres, il en repartit pour la France, avec la permission de M. de Châteauneuf, l'ambassadeur de Louis XIII, ayant obtenu parole que le fort et l'habitation de Québec seraient restitués par l'Angleterre. C'est le cas de dire ici, comme dans les procès verbaux de nos chambres d'assemblées : " Et des débats s'en suivirent," car tout ce qui était arrangé se trouva dérangé. M. de Châteauneuf fut rappelé incontinent et remplacé par M. de Fontenay-Mareuil. Dans l'hiver de 1629-30, le docteur André Daniel, frère aîné du capitaine Charles Daniel, alla négocier à Londres, avec l'aide du nouvel ambassadeur, pour obtenir la reddition du Canada et régler l'affaire de lord Stuart, seigneur écossais, capturé par Charles Daniel, au Cap Breton, sans savoir que Charles I tenait en réserve une carte de son jeu qui transformerait à un moment donné toute la situation. Un diplomate habile peut encore gagner beaucoup, même lorsqu'il est battu.

Des vaisseaux devaient partir de Dieppe, le 20 février 1630, pour le golfe Saint-Laurent. Le 7 avril, ordre était donné de mettre six navires sous voiles dans six semaines, et de les diriger vers le Canada, savoir : l'un commandé par le chevalier de Montigny, amiral de cette flotte, et les autres par le chevalier de Saint-Clair (ou Montclair) le sieur de